

**RURAL - URBAIN : LES NOUVELLES FRONTIÈRES  
PERMANENCES ET CHANGEMENTS DES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES**

**POITIERS, 4 – 6 JUIN 2003**

**Organisé par le**

**Département de Géographie de l'Université de Poitiers**

Avec le soutien de MIGRINTER et d'ICOTEM

**LES NOUVELLES FRONTIÈRES DU NON-DÉPART EN VACANCES DES RURAUX ET DES  
URBAINS :**

**FRACTURE SOCIALE OU STRATÉGIE SPATIALE ?**

**Gilles CAIRE**

**GEDES - Université de Poitiers – Centre universitaire de la Charente**

**[gilles.caire@univ-poitiers.fr](mailto:gilles.caire@univ-poitiers.fr)**

**Résumé :**

L'objet de cette communication est triple : il s'agit tout d'abord de dresser un bilan statistique de l'évolution des départs en vacances des Français ruraux et urbains, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes de l'INSEE et de la Direction du Tourisme ; puis d'en expliciter les facteurs en termes d'inégalités socio-économiques, de comportements résidentiels et de pratiques du temps libre ; enfin, d'en déduire quelques pistes de réflexion concernant la politique sociale du tourisme.

**Mots clés : rural, urbain, consommation, tourisme, temps libre, inégalités économiques.**

**Article à paraître dans un ouvrage collectif aux Presses  
Universitaires de Rennes**

## LES NOUVELLES FRONTIÈRES DU NON-DÉPART EN VACANCES DES RURAUX ET DES URBAINS : FRACTURE SOCIALE OU STRATÉGIE SPATIALE ?

Cet article dresse un bilan statistique de l'évolution des inégalités des départements en vacances des Français ruraux et urbains, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes de l'INSEE et de la Direction du Tourisme. Puis il en explicite les facteurs en termes d'inégalités socio-économiques, de comportements résidentiels et de pratiques du temps libre. Enfin, il propose quelques pistes de réflexion concernant la politique sociale du tourisme.

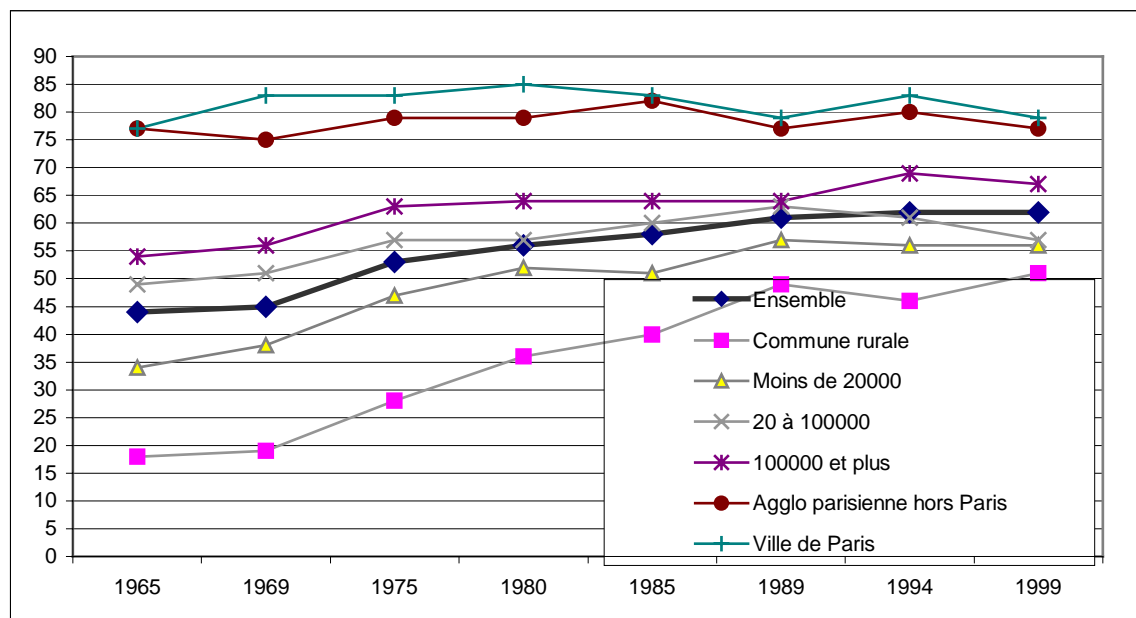
### 1. ETAT DES LIEUX : LES RURAUX ONT-ILS 40 ANS DE RETARD ?

Alors que le taux de départ en vacances des urbains franchit le seuil de 50% dès le début des années 1960, il faut attendre la fin des années 1990 pour qu'enfin la majorité des ruraux partent en vacances. Sur cette même période, l'écart de taux de départ entre les ruraux et les parisiens s'est réduit de moitié, de 55 à 28 points. Faudra-t-il encore 40 ans pour que le comportement vacancier des ruraux s'aligne sur celui des parisiens ?

#### 1.1. Évolution sur le long terme des départs en vacances selon l'INSEE

Durant les Trente glorieuses, le tourisme fut avant tout une pratique de citadins (CRIBIER, 1969). Les estimations des taux de départ en vacances (séjours personnels de 4 nuits ou plus hors du domicile, cf. encadré ci-dessous) au milieu des années 1960 était respectivement de 17% chez les ruraux et de plus de 50% chez les citadins, et déjà de 77% en agglomération parisienne. Mais à partir de 1975, le taux de départ progresse beaucoup plus fortement pour les ruraux que pour les urbains. Depuis 1994, l'évolution est plus contrastée : si le taux de départ s'est globalement stabilisé à 62%, il continue néanmoins à progresser en communes rurales (+5 points) alors qu'il décline pour toutes les catégories d'agglomérations urbaines (-1 à -4 points) (ROUQUETTE, 2002a).

Graphique 1 : Taux de départ en vacances 1965-1999 (Source : INSEE)



Au final sur un quart de siècle, l'écart entre ruraux et urbains demeure important mais s'est fortement resserré. Le comportement de départ des ruraux est devenu très similaire à celui des habitants de villes de moins de 100 000 habitants. Ce résultat est certes essentiellement le fruit d'une forte progression jusqu'en 1989 du taux de départ des ruraux, mais c'est aussi la conséquence de la stagnation des départs des franciliens, et de la régression des départs des habitants des villes moyennes depuis dix ans.

## 1.2. Évolution récente des taux de départ selon la Direction du Tourisme

Les enquêtes INSEE ont deux inconvénients : elles n'intègrent pas les courts séjours et depuis 1994, elles ne sont effectuées qu'épisodiquement. L'enquête SDT (Suivi de la demande touristique) de la Direction du tourisme est quant à elle annuelle mais ne porte que sur les plus de 15 ans (ce qui explique sans doute le décalage permanent à définition comparable avec l'INSEE). Elle conduit à un constat quelque peu différent : depuis 1994 le taux de départ global – courts et longs séjours - des séjours personnels est tendanciellement déclinant (près de 5 points de moins pour l'ensemble de la population), et diminue tant chez les ruraux (-3 points) que chez les urbains (-3 à -6 points selon la taille de l'agglomération).

Par ailleurs l'enquête SDT nous apprend également que cette régression de la proportion de partants touche plus particulièrement les ouvriers (-5,3 points) et les 15-24 ans (-8,3 points), ce qui fait de ces deux catégories les « champions toutes catégories » du non départ : 35% des ouvriers et 34% des 15-24 ans n'ont passé (pour des motifs d'agrément) aucune nuit hors de chez eux durant l'année 2001 !

## 1.3. Quelques compléments sur les pratiques vacancières des Français

Afin de parachever ce panorama des habitudes en matière de vacances, quatre compléments nous semblent nécessaires.

Les catégories de partants et de non partants ne sont pas figés dans le temps. Certains partants réguliers peuvent à la suite d'un « accident de la vie » (santé, décès d'un proche, naissance, divorce), ou d'un problème financier conjoncturel (achat d'un logement ou d'une voiture, chômage transitoire...) devenir des non partants sur 1, 2 voire 3 ans. De même, d'autres partants réguliers peuvent se priver une année d'un départ pour partir « mieux » (plus loin, plus longtemps, plus « haut de gamme ») l'année d'après (RIGALLEAU, 2001). A contrario, les enquêtes enregistrent également sur l'année les non-partants occasionnels ou exceptionnels. Lorsque l'on élargit le raisonnement à une période de deux ans, le taux de non-départ serait moitié moins élevé (16%). Les données du Credoc (CROUTTE, 2002) donnent à penser qu'en ce domaine, il n'existe pas réellement de différences entre ruraux et urbains.

Le nombre de séjours et de journées de vacances est également un marqueur d'inégalités spatiales : les ruraux partent moins souvent (1,83 séjours par an) et moins longtemps (18 nuitées hors de leur domicile) que les urbains (2,1 séjours et 23 nuitées pour les villes de province ; 2,54 séjours et 36 nuitées pour les habitants de l'agglomération parisienne) (enquête INSEE 1999).

De plus toutes les enquêtes (INSEE, SDT, CREDOC) mettent en évidence que les différentes formes de départ ne se substituent pas entre elles. Elles se cumulent plutôt : 78% de ceux qui ne sont pas partis en vacances, ne sont pas non plus partis en court séjour (ROUQUETTE, 2001). Ce sont les catégories qui ont déjà l'habitude de partir souvent en vacances, qui partent le plus en courts séjours, en week-end et en excursions à la journée (CROUTTE, 2002). Ces multi-pratiquants des départs (5% des partants réalisent 23% de l'ensemble des voyages) se recrutent chez les diplômés, les cadres et les franciliens. Dès lors, on retrouve au niveau des départs en week-end la corrélation entre taille de l'agglomération de résidence et taux de départ, avec cependant un « trou d'air » marqué pour les villes moyennes.

Tableau 1 : Les départs en week-end sur les douze derniers mois (Source : CREDOC)

| Catégorie de commune      | Taux de départ | Nombre moyen de départs<br>(pour les partants) |
|---------------------------|----------------|--|
| Moins de 2000h            | 43%            | 5,2  |
| 2000 à 20 000h            | 47%            | 5,9  |
| 20000 à 100 000h          | 37%            | 4,7  |
| Plus de 100 000h          | 48%            | 7,0  |
| Paris et agglomération    | 62%            | 7,8  |
| Ensemble de la population | 47%            | 6,3  |

Enfin globalement, les ménages sont moins attirés par le tourisme. Alors que la Consommation touristique intérieure représentait 9,7% de la dépense de consommation des ménages en 1994, elle n'en représente plus que 7,7% aujourd'hui. En euros constants, la dépense touristique des résidents a même baissé de 10% depuis 1994 (alors que parallèlement la consommation en volume progressait de 15%), et le nombre de journées de vacances a diminué de 4%.

## 2. LES VACANCES IMMOBILES : EFFETS DE STRUCTURE ET EFFETS PROPRES AU TERRITOIRE

Ces évolutions chiffrées résultent de facteurs de diverses natures, qui parfois se compensent, et qui sont à identifier en termes d'effets de structures et d'effets « purs ».

### 2.1. Les effets de structure de CSP et de revenu

Depuis 1994, la composition sociale de la population rurale s'est modifiée, et s'est très sensiblement rapprochée de celle des villes. Le déclin du poids relatif des agriculteurs (de 12,7% en 1994 à 8,2% en 1999) et des indépendants (de 9,6% à 7,6%), qui traditionnellement partent peu (même si ce sont les seules catégories pour lesquels les taux de départ progressent encore, cf. ci-dessous), est compensé par l'augmentation du poids de catégories qui partent plus souvent, les employés (de 23,1% à 26,3%) et les cadres (de 6,3% à 7,8%), même si ces derniers restent encore proportionnellement près de deux fois moins nombreux qu'en ville (les ouvriers continuant à être sur-représentés dans le monde rural).

Concernant les revenus, les taux de départ progressent avec les déciles de revenu par unité de consommation (ROUQUETTE, 2001) : 42% pour le premier décile, 63% pour le cinquième et 86% pour le dixième (nous ne disposons malheureusement pas de données croisant taux de départ et niveau de vie en fonction de la taille d'agglomération).

### 2.2. Les effets d'âge et de génération

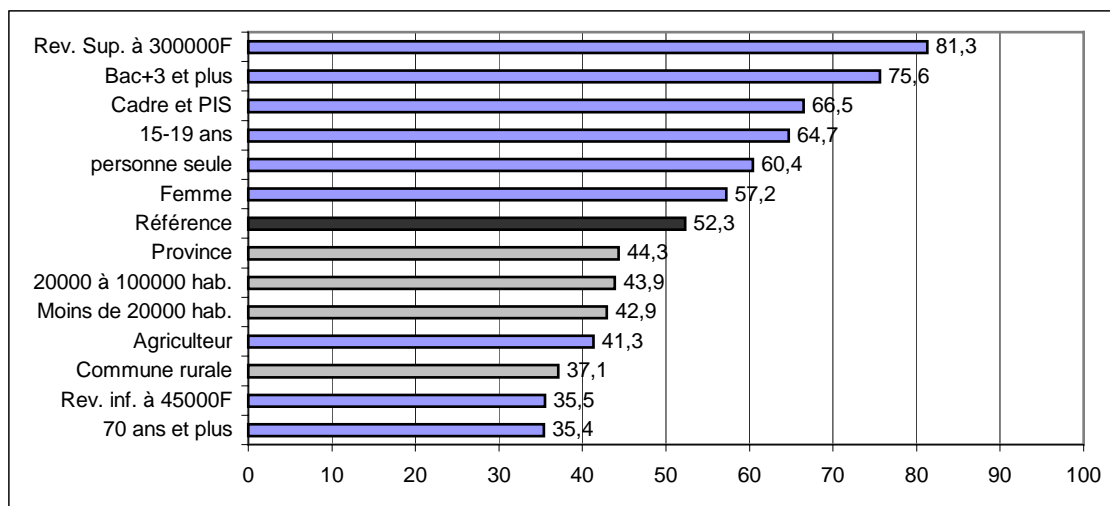
La population rurale est en moyenne plus âgée que la population urbaine (24% de plus de 60 ans contre 21,3% pour la France métropolitaine), et comporte une proportion plus forte de retraités (source : INED). Or les seniors partent moins que la moyenne. En 1999, 43% des sexagénaires et 62% des septuagénaires (et plus) ne sont partis en vacances.

Cependant, les retraités actuels, certes relativement plus présents en zone rurale mais parfois ex-citadins, partent plus que leurs prédécesseurs. A âge égal, la génération 1930-39 part près de deux fois plus que la génération 1900-1909. Les générations qui ont pris l'habitude de partir en vacances continuent à le faire, l'âge venant, tant que leur santé le permet.

### 2.3. Les effets propres au lieu de résidence

Afin de différencier les différents facteurs socio-démographiques influençant les taux de départ en vacances, il est commode de raisonner à partir d'une régression logistique sur la base d'une situation de référence (ROUQUETTE, 2001) :

Graphique 2 : Probabilité de départ en s'écartant d'un paramètre de la situation de référence



Lecture : la situation de référence est celle d'un homme de 40 à 49 ans, sans diplôme, habitant en région parisienne, dans une unité urbaine de 100 000 habitants et plus, ouvrier, vivant en couple avec un enfant, disposant d'un revenu entre 120 000 et 150 000 francs par an (6<sup>e</sup> décile de revenu). Sa probabilité estimée d'être parti en vacances est de 52,3%. Une personne ayant les mêmes caractéristiques, mais habitant en province (en commune rurale) n'a plus qu'une probabilité de 44,3% (37,1%) de partir.

En raisonnant « toutes choses égales par ailleurs » (revenu, âge, CSP, type de ménage, sexe, région de résidence<sup>1</sup> tous identiques), apparaissent ainsi des différences notables de taux de départ en vacances liées à la catégorie de commune de résidence. Après le revenu, et sensiblement à égalité avec le diplôme et l'âge, l'environnement rural ou urbain est bien un facteur essentiel de différenciation de comportement de départ en vacances. Cela a trois conséquences : 1) toutes les catégories socioprofessionnelles partent davantage lorsqu'elles sont citadines ; 2) les inégalités face aux vacances entre les catégories sociales sont moindres à Paris qu'au sein du milieu rural (rapport de 1,3 entre cadres et ouvriers et de 1,5 dans le rural) ; 3) les ouvriers parisiens partent un peu plus en vacances que les cadres des communes rurales<sup>2</sup> (ROWENCZYCK, 1995).

En termes d'évolution, en fusionnant les fichiers de 1989 et de 1999, ROUQUETTE (2001) détermine si l'effet d'un facteur explicatif a significativement changé entre deux enquêtes. Il s'agit de neutraliser les effets de structure sur 10 ans, puisque ce ne sont pas les mêmes ménages, en termes d'âge, d'activité, de dimension, de CSP, de revenus qui habitent les différentes catégories de communes. Au seuil de 5%, il apparaît que la plupart des paramètres sont remarquablement stables. Seuls ceux associés aux indépendants et cadres, au 6<sup>e</sup> décile de niveau de vie (qui partent plus), à la tranche d'âge 30-39 ans et aux villes moyennes (qui partent moins) ont significativement changé.

Tableau 2 : **Evolution des taux de départ « toutes choses égales par ailleurs »** (Source : INSEE)

|                                  | 1989  | 1999  | significativité du changement |
|----------------------------------|-------|-------|-------------------------------|
| Référence = agg. parisienne      | 60,1% | 61,5% | non                           |
| Commune rurale                   | 46,0% | 45,0% | non                           |
| Unité urbaine de moins de 20000h | 50,5% | 49,8% | non                           |
| 20 000 à 100 000h                | 56,9% | 51,1% | oui à 5%                      |
| Province                         | 48,1% | 53,5% | oui à 10%                     |

Lecture : La situation de référence est différente de la première : homme, parisien, 50-59 ans, ouvrier, cinquième décile de revenu, vivant en couple avec enfants. La probabilité de partir en vacances pour la situation de référence en 1989 et 1999 est respectivement de 60,1% et de 61,5%.

Selon ROUQUETTE, la baisse des taux de départ à structure identique pour les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants n'est pas significative. Par contre la chute de 5 points du taux de départ pour les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants est statistiquement significative. Pour cette catégorie particulière, il y aurait moins de *désirs* de partir qu'auparavant, puisque l'on raisonne à âge, CSP, place dans l'échelle des revenus identiques en 1989 et 1999. Par contre pour les autres catégories, à structure identique, il n'y aurait pas eu de changement de comportement en termes de départ. Ainsi la progression du taux de départ en zone rurale constatée au départ de notre analyse provient essentiellement de l'arrivée de catégories sociales partant habituellement plus (cadres, professions intermédiaires), du déclin du poids des agriculteurs et des indépendants, du rajeunissement (relatif) des campagnes, de la reprise de la natalité et de la progression du niveau de vie moyen, et non d'une transformation des comportements des ruraux de « souche ».

Autrement dit, à la question (volontairement provocatrice) posée au préalable, notre réponse sera négative. Il n'y a pas en matière de désirs de vacances une dynamique de rattrapage des ruraux par rapport aux urbains. On a simplement un pur effet en trompe-l'œil du fait que les ruraux d'aujourd'hui sont bien différents des ruraux d'hier. La frontière comportementale ne s'est pas effacée (du moins sur les 15 dernières années).

### **3. « PARADIS VERTS », « ENFERS GRIS » ET « DESIRS D'AILLEURS » : STRATÉGIE RÉSIDENTIELLE RURALE VERSUS NÉOSÉDENTARITÉ DES CITES**

A contraintes financière, familiale et d'âge analogues et à CSP identique, la probabilité de départ est donc différente selon l'endroit où l'on habite. Quels sont les motifs qui peuvent expliquer ces différences de comportement vacancier entre ruraux et urbains, et entre urbains ?

<sup>1</sup> La taille de l'échantillon ne permet pas d'isoler l'effet régional, mais seulement d'opposer Paris et la Province. Cependant, il est vraisemblable qu'à situation identique, un habitant du sud de la France part moins qu'un habitant du Nord.

<sup>2</sup> Ces résultats obtenus sur les données 1994 sont sans doute encore valables aujourd'hui, puisqu'il n'y a pas eu depuis lors de changements notables de comportements (cf. ci-dessous), mais cela mériterait confirmation.

### 3.1. Le non-départ : résultat d'un choix ou d'une contrainte ?

Pour l'INSEE, seulement 19% des non partants justifient en 1999 leur non-départ principalement par un choix volontaire et « revendiqué » (réponse « vous vous trouvez bien chez vous »)<sup>3</sup> (ROUQUETTE, 2000). Les 81% restant n'ont donc pas choisi de rester, dont près de la moitié pour des raisons financières (par « manque d'argent » ou du fait de « grosses dépenses exceptionnelles »), l'autre moitié subissant des contraintes de nature familiale, de santé personnelle, de travail (« trop de travail », mais aussi « recherche d'emploi ») ou matérielles.

Si la décomposition de ces motifs selon le critère rural/urbain n'est pas disponible, néanmoins et sans surprise, l'enquête confirme que les contraintes financières concernent davantage les agriculteurs, les ouvriers, les employés et les chômeurs, les contraintes de santé les retraités, et les contraintes professionnelles les indépendants et les agriculteurs.

L'une des questions sur la pauvreté d'existence (dite non monétaire) posées depuis 1997 par l'INSEE au sein de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) permet cependant de porter l'appréciation suivante : en dehors de l'agglomération parisienne et de Paris, la contrainte financière concernant les vacances est similaire quelque soit la commune de résidence (et diminue pour toutes les catégories à partir de 1999). Dès lors que les taux de départ s'affaiblissent lorsque la taille de la commune de résidence augmente, il est donc permis de penser que les non-départs volontaires sont plus habituels en campagne et dans les petites villes. Par contre ils sont plus souvent subis dans les moyennes et grandes villes (dernière colonne).

Tableau 3 : **Pauvreté et non-départ en vacances** (Source : INSEE, EPCVM)

|                 | Ménages dont les moyens financiers ne leur permettent pas de payer <b>une semaine</b> de vacances en dehors de chez eux une fois par an |          |      | Taux de non-départ sur au moins <b>4 nuitées</b> (1999) (2) | Ecart (2)-(1) |
|-----------------|---|----------|------|---|---------------|
|                 | 1997  | 1999 (1) | 2001 |   |               |
| Rural           | 37%   | 36%      | 34%  | 49%   | 13 points     |
| Petites villes  | 37%   | 30%      | 33%  | 44%   | 14 points     |
| Villes moyennes | 37%   | 36%      | 32%  | 43%   | 7 points      |
| Grande villes   | 34%   | 31%      | 30%  | 33%   | 2 points      |
| Agg. parisienne | 25%   | 22%      | 19%  | 23%   | 1 point       |
| Paris           | 20%   | 22%      | 12%  | 21%   | -1 point      |
| <i>Ensemble</i> | 34%   | 31%      | 30%  | 38%   | 7 points      |

Cependant une autre interprétation de ce tableau est également possible, interprétation à nos yeux plus complémentaire que contradictoire. Les différences constatées tiennent sans doute aussi au degré de priorité accordé aux vacances : certains ménages préfèrent plutôt « se serrer la ceinture » sur le poste vacances, d'autres au contraire comprimeront au maximum d'autres dépenses avant de sacrifier le départ en vacances. Or en ce domaine il semble exister des divergences de comportement notables entre ruraux et urbains à la vue de leurs pratiques habituelles de temps libre et de leurs conditions d'habitat et de cadre de vie. En somme, pour comprendre le touriste et le non-touriste, il faut le regarder vivre hors vacances (VIARD, 1998).

### 3.2. Le « surinvestissement » des ruraux dans le logement

Donnons tout d'abord quelques indications sur les conditions de logement des ruraux. La maison individuelle constitue 94% des résidences principales en zone rurale contre 46% dans les villes et leurs agglomérations et 23% en Île-de-France. En habitat individuel, les logements sont de plus en plus grands (de 96m<sup>2</sup> en moyenne en 1984 à 108m<sup>2</sup> en 2002 et de 4,4 à 4,8 pièces par logement, alors que les deux données restent stables en logement collectif). Comme simultanément les ménages sont de plus en plus petits -2,4 personnes par ménage aujourd'hui contre 2,7 en 1984 -, l'espace par personne s'agrandit : 41m<sup>2</sup> et 1,8 pièces par personne en 2002 contre 33m<sup>2</sup> et 1,5 pièces en 1984 (JACQUOT, 2003). De plus, la quasi-totalité (95%) des maisons individuelles ont un jardin, d'une surface moyenne de 650m<sup>2</sup>. La moitié environ d'entre eux sont exclusivement d'agrément, l'autre moitié sont à vocation mixte, agrément et potager ou fruitier (URBAIN, 2002). Enfin les ménages ruraux sont plus souvent propriétaires que les ménages urbains.

<sup>3</sup> Même si derrière l'affichage d'un choix « volontaire », peuvent se cacher des arguments budgétaires ou psychologiques non avoués.

Concernant les pratiques domestiques, entre 1986 et 1999 (avant la RTT, cf. plus bas), le temps journalier moyen consacré au bricolage et au jardinage (considérés par l'INSEE comme des « semi-loisirs ») a augmenté respectivement de 14' à 18' et de 19' à 20' (les hommes y consacrant trois fois plus de temps que les femmes). En 1999, 13% des Français sont des bricoleurs réguliers (au moins une fois par semaine) et 13% sont des jardiniers réguliers (vraisemblablement les deux populations se recoupent assez largement). Mais le taux de pratiquant est dans les deux cas décroissant avec la taille de l'agglomération de résidence (ainsi que le temps consacré au jardinage) (DUMONTIER, 2000).

Tableau 4 : **Temps journalier consacré au bricolage et au jardinage** (Source : INSEE)

| Taux de pratiquant (Temps par pratiquant) | Bricolage  | Jardinage  |
|---|------------|------------|
| <i>Ensemble de la population</i>          | 13% (128') | 13% (101') |
| Moins de 2000h                            | 17% (135') | 20% (110') |
| 2000 à 20 000h                            | 14% (128') | 15% (100') |
| 20 000 à 100 000h                         | 13% (120') | 13% (103') |
| Plus de 100 000h (hors agg. paris.)       | 11% (125') | 8% (91')   |
| Agglomération parisienne                  | 10% (126') | 8% (82')   |
| Ville de Paris                            | 4% (95')   | 2% (95')   |

Ces statistiques constituent pour nous une illustration du surinvestissement dans leur logement des propriétaires de maison individuelle, et donc des ruraux, surinvestissement financier, affectif et en temps relativement aux urbains. Il y a donc une réelle concurrence entre « l'investissement » dans l'habitation<sup>4</sup> et « l'investissement » dans les vacances puisque les voyages sont également une question d'argent, de désir d'ailleurs (i.e. de partir et de rompre avec ses habitudes de vie, nous y reviendrons), mais aussi de temps (quand profiter de sa maison, de son jardin, sinon pendant les week-end et les vacances ?)<sup>5</sup>.

Dès lors, comme la grande majorité des néo-ruraux ont choisi leur mode de vie (maison individuelle, jardin, éloignement de la ville), il est donc possible de considérer qu'ils consacrent volontairement de l'argent et du temps à leur « chez soi » plutôt qu'à partir en vacances.

### 3.3. L'appauvrissement des quartiers en difficulté et « l'astreinte à résidence »

Si les ruraux (s')investissent prioritairement dans leur logement, à contrario les urbains valorisent – économiquement, symboliquement et en temps - plus fortement leurs vacances et leurs week-end. Mais encore faut-il qu'ils aient les moyens financiers, culturels et relationnels de satisfaire leurs désirs de départ.

Il n'existe pas d'étude statistique nationale sur les taux de départ dans les quartiers dits « modestes ». Néanmoins une approche indirecte est possible, à travers la structure socio-démographique des Zones urbaines sensibles (ZUS) et des Zones de réhabilitation urbaine (ZUR). Par définition (puisque ce sont ces indicateurs qui ont justement servi à définir ces zones en difficulté) les moins de 25 ans, les non-diplômés, les ouvriers sont plus nombreux qu'ailleurs ; le taux de chômage<sup>6</sup> et la proportion de contrats de travail précaires sont plus élevés ; le revenu par habitant (appréhendé par le potentiel fiscal) est plus faible. De plus les familles monoparentales et nombreuses sont sur-représentées (GOLDBERGER, 1998). Or tous ces facteurs concourent comme nous l'avons vu au non-départ.

En parallèle, la qualité de vie dans ces quartiers est évidemment assez dégradée. Lorsque l'INSEE (MARTIN-HOUSSARD, 2002) interroge les ménages urbains (habitant des unités urbaines de 50 000 habitants et plus) sur leur cadre de vie, ils déclarent que les problèmes les plus préoccupants sont dans l'ordre le bruit (transports – circulation automobile mais aussi aérienne ou ferroviaire- et voisinage), le manque de sécurité et la pollution. En ajoutant les problèmes relatifs au logement (inconfort, taille), on a là une approche permettant d'appréhender la qualité de cadre de vie des ménages des grandes agglomérations. Or, il ressort de cette enquête que les résultats

<sup>4</sup> Les dépenses pour l'habitation (logement, énergie, équipement ménager, meubles) représentaient 22% du budget des ménages en 1960, 28% en 1980 et 31% en 2000. De plus habiter en zone rurale ou périurbaine implique un coût en termes de déplacement (2 voire 3 voitures, kilométrages plus élevés) supérieur à celui du citadin de centre-ville ou de proche banlieue.

<sup>5</sup> Cette concurrence se retrouve aussi dans la demande grandissante de confort et d'espace en gîtes ruraux et en chambres d'hôte. Le client vivant en maison individuelle souhaite être en vacances « comme chez soi » (CAIRE, 2001)

<sup>6</sup> taux de chômage qui a augmenté dans les ZUS de 18,9% en 1990 à 25,4% en 1999 et parmi les 15-24 ans de 28,5% à 39,5% (LE TOQUEUX, 2002).

s'organisent autour de deux axes : 1) plus la taille de l'agglomération est élevée, plus les nuisances précitées sont fréquentes ; 2) pour une taille donnée d'agglomération, les habitants des ZUS sont deux fois plus nombreux à subir ces nuisances que ceux des quartiers pavillonnaires.

En somme, et c'est une banalité de le dire, non seulement les départs en vacances sont moins fréquents dans ces quartiers faute de moyens, mais y rester et passer ses vacances sur place est vraisemblablement moins agréable qu'en milieu rural.

Mais pour ces populations en partie « désinsérées », les vacances sont aussi hors de portée culturellement par manque de pratique (RIGALLEAU, 2001). Les non-partants n'ont pas la logique d'anticipation et d'organisation qu'ont les pratiquants de longue date qui ont capitalisé les connaissances nécessaires au départ (formules disponibles et accessibles, prix courants, opérateurs, réservations à faire, délais à respecter). Le besoin n'est pas qu'économique. Il existe aussi un besoin d'information et d'aide à la préparation au départ (ce qui explique pour partie la non-utilisation de bons CAF ou de chèques vacances).

Demeure enfin une question qui mériterait plus d'investigations. L'hébergement non marchand chez des parents et amis est le premier mode d'hébergement des touristes français (52% des séjours en France, 41% des nuitées, avec une durée moyenne de 4,5 nuitées) (ST, 2001). Or, ces utilisateurs sont plutôt les couples sans enfants et les célibataires, les retraités, les diplômés, les cadres supérieurs<sup>7</sup> et les professions libérales, issus de la région parisienne ou méditerranéenne (ROUQUETTE, 2002b). En quelque sorte, ceux qui « ont les moyens »<sup>8</sup> bénéficient (ou mobilisent ?) plus souvent l'hébergement gratuit. Peut-on en déduire que les réseaux de sociabilité et de parenté seraient plus lâches dans les catégories défavorisées ? Que le coût du transport est de toute façon éliminatoire ? Ou que l'attrait des hébergements proposés par les proches est faible (en cité et en appartement et non en maison individuelle à la campagne) ?

#### **4. « LA MISÈRE SERAIT MOINS PÉNIBLE AU SOLEIL » ... ET EN CAMPAGNE ? IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE SOCIALE DU TOURISME**

Peut-on alors affirmer comme le fait Jean VIARD (2002) qu'« un gamin de Marseille privé de vacances profite de la mer, un enfant de Poitou-Charentes, où les départs en vacances sont parmi les plus rares de France, ne vit pas la même exclusion qu'un gosse de banlieue parisienne » ? Le sentiment de frustration suite au non-départ serait donc dépendant de l'environnement résidentiel. La mer, le soleil, la campagne rendraient moins pénible l'absence de vacances hors du domicile. Que peut-on en déduire en matière de politique d'incitation et d'aide au départ ? Faut-il concentrer l'effort sur les ménages urbains pauvres ?

##### **4.1. Les (res)sentiments face à l'absence de départ en vacances : satisfaction des ruraux et frustration des urbains ?**

L'enquête EPCVM de 1995 (BERHAULT, LUONG, 1995) posait une question aux non-partants sur « le plaisir de rester chez soi » pendant ses congés. Les réponses révélaient que le sentiment de satisfaction diminuait avec la taille de l'agglomération de résidence : parmi les non-partants les deux tiers des ruraux se déclarent satisfaits de leurs vacances à domicile<sup>9</sup> contre un tiers seulement des habitants de la région parisienne.

Comment expliquer ce vécu différent du non-départ entre ruraux et urbains, et entre urbains ? Les explications nous semblent à rechercher dans deux directions : le voisinage social et les activités pratiquées en vacances.

Commençons par croiser le taux de satisfaction avec le taux de non départ en vacances en fonction de la commune de résidence :

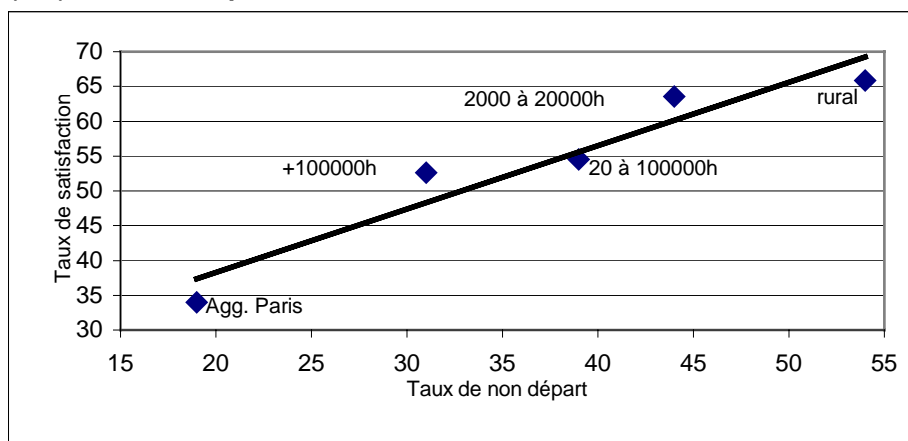
---

<sup>7</sup> 40% des cadres et 30% des professions intermédiaires ont une chambre d'ami (VIARD, 2002).

<sup>8</sup> Rappelons que le taux de pauvreté est aujourd'hui plus faible chez les retraités que chez les salariés et les indépendants (HOURRIEZ, 2001).

<sup>9</sup> être satisfait de ses vacances à la maison ne veut pas dire que dans d'autres circonstances la personne n'aurait pas désiré partir. Cela peut également correspondre à un sentiment de fatalité ou de résignation (cf. ci-dessous).

Graphique 3 : **Non départ et satisfaction d'être resté à la maison** (Source : INSEE)



La relation obtenue est très distinctement croissante. Le sentiment d'insatisfaction touche surtout les personnes vivant dans des milieux où l'on part beaucoup, conformément à l'idée qu'une privation a un poids d'autant plus fort qu'elle ne concerne que peu de ménages. Ainsi selon l'enquête Eurostat sur la pauvreté en Europe le fait de ne pas pouvoir partir en vacances est considéré comme plus pénalisant par un ménage allemand ou néerlandais (dont les taux de départ avoisinent les 90%) que par un ménage français. De même, il semble que les habitants de l'agglomération parisienne souffrent plus du non-départ car parmi eux huit sur dix partent. Rappelons également que les ZUS se situent à 26,9% dans l'agglomération parisienne et à 49,2% dans des agglomérations provinciales de plus de 100 000 habitants, c'est-à-dire dans des grandes et très grandes villes où justement les taux de départ sont élevés<sup>10</sup>. A l'opposé, les ruraux sont moins sensibles au non-départ puisque seulement un sur deux part, et de plus pour des séjours moins nombreux et plus brefs, de sorte que le village ou le bourg « se vide » moins souvent et moins longtemps.

Second élément explicatif, les activités des Français durant leurs congés. Les spécialistes du tourisme savent depuis longtemps qu'il existe un fort décalage entre les projets déclarés d'occupations avant le départ et les activités effectuées une fois en vacances. Ils savent aussi que la première « activité » réellement pratiquée en vacances est ... de ne rien faire.

L'enquête de 1995 montre que la population ayant droit à des congés (salariés et indépendants occupés, étudiants) passe en moyenne 54% de ses congés à domicile. En dehors des étudiants et des enseignants qui constituent une population particulière, cette part des congés passés à la maison est deux fois plus forte chez les salariés modestes que chez les cadres ou les non-salariés (qui prennent peu de congés mais qui partent proportionnellement plus souvent).

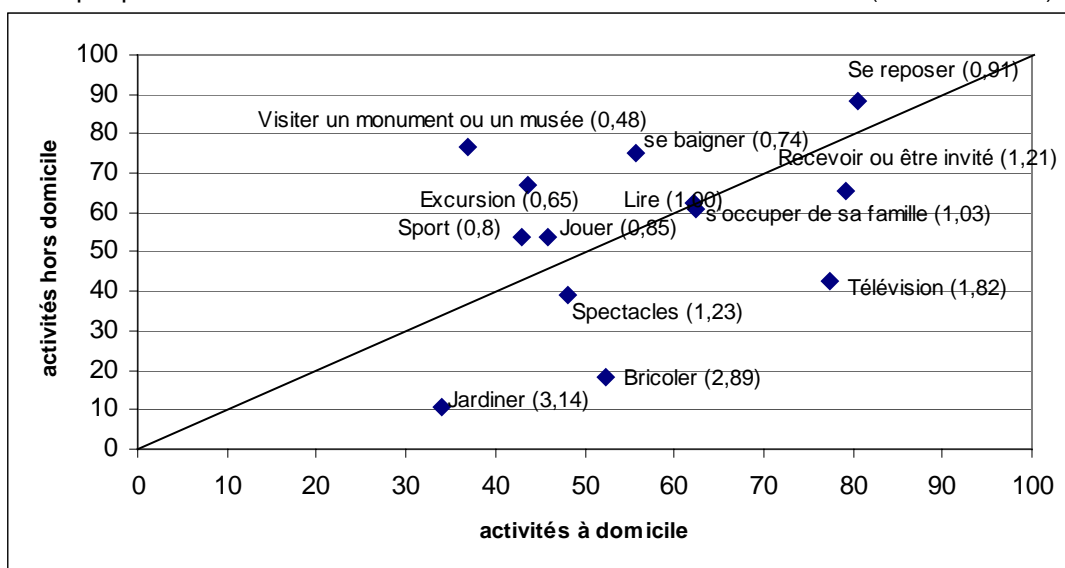
En vacances, se reposer (c'est l'occupation de 84% des personnes de plus de 18 ans ayant droit à des congés), recevoir ou être invité (73%), puis se baigner en piscine ou à la plage, regarder la télévision, s'occuper de la famille et lire (chacune de ces activités entre 62 et 65%) sont les occupations les plus pratiquées. Toutes activités (hors la baignade en mer pour les non littoraux) qui peuvent se pratiquer sans partir. Peut-on en déduire à propos des possesseurs de maisons individuelles, et donc des ruraux que lorsque l'on trouve à son domicile des conditions agréables pour ces activités (calme, chambre d'ami, verdure, plein-air, espace, voire piscine ou plan d'eau<sup>11</sup>), conditions que d'autres doivent aller chercher au loin, on est moins tenté de partir (HERPIN, 2000)<sup>12</sup> ? Cette proposition est à notre avis à nuancer en comparant fréquence des activités en congés à et hors domicile.

<sup>10</sup> Même si dans le quartier leurs voisins majoritairement ne partent pas, les habitants des ZUS voient bien qu'en été la ville se vide.

<sup>11</sup> Phénomène peu relevé par les spécialistes du tourisme. Or la France est (largement) le premier marché européen de la piscine, marché en expansion moyenne de 30% par an depuis 10 ans. Il existe aujourd'hui en France 600 000 piscines individuelles (enterrées et hors sol), soit un taux d'équipement de 3,6% de l'habitat individuel. Si l'on y ajoute le développement des plans d'eaux aménagés et la construction de centres aquatiques de plus en plus perfectionnés (pour notre seul département Châtelleraut, Civaux, Buxerolles) ne naîtrait-il pas là un effet de substitution au départ à la mer ?

<sup>12</sup> Pour les propriétaires de chambres d'hôtes, notamment pour les femmes d'agriculteurs, l'accueil est aussi une façon de « vivre des vacances par procuration » (CAIRE, 2001).

Graphique 4 : les activités vacancières à domicile et hors domicile (Source : INSEE)



Exemple de lecture : Le jardinage est une activité citée 3,14 fois plus souvent lorsque l'on reste au domicile.

Selon le lieu certaines activités demeurent inchangées (lire, s'occuper de sa famille, et dans une moindre mesure le repos, le sport et le jeu), d'autres par contre sont sensiblement modifiées. Si les vacances se passent à la maison plutôt qu'hors du domicile, les relations de sociabilité se renforcent et surtout la télévision est plus souvent allumée, et le vacancier « sédentaire » (ré)aménage sa maison et/ou jardine. Mais ce constat peut conduire à deux interprétations opposées : Reste-t-on à domicile par goût pour ces quatre activités (sédentarité volontaire) ou les pratique-t-on pour occuper son temps faute d'avoir pu partir (sédentarité subie) ? On remarquera que le second cas de figure n'est pas incompatible avec le fait, à posteriori, de déclarer que l'on est satisfait de ses vacances à domicile...

#### 4.2. Droit au tourisme, exclusion sociale et non départ des enfants

Plus largement, les inégalités devant les départs en vacances ne sont pas seulement des inégalités de consommation, mais aussi des inégalités en termes de droits sociaux et de « libre développement de la personnalité ». Si l'on estime qu'il existe un droit au tourisme et aux vacances<sup>13</sup>, peut-on laisser de côté les ruraux pauvres sous prétexte qu'ils ont un cadre de vie « privilégié » (ce qui reste à démontrer concernant l'habitat) ? En effet, selon le Secrétariat d'État au Tourisme (2002a) : « les politiques sociales du tourisme sont fondées sur une double ambition : rendre effectif le droit aux vacances pour tous les citoyens, et faire des vacances, moments privilégiés de détente et d'échanges, une phase de reconstitution personnelle, de brassage de toutes les catégories de population et d'intégration sociale. Aussi, les politiques sociales du tourisme doivent-elles traiter des freins sociaux et/ou individuels (revenus, exclusion, handicap...) rendant impossible ou difficile le départ en vacances. ». Or ce droit pour *tous* les citoyens commence dès l'enfance, qu'elle soit rurale ou urbaine.

L'enquête réalisée par le Credoc à la demande de la Direction du tourisme en juin 1999 montre ainsi que 27% des enfants âgés de 5 à 18 ans ne sont pas partis au cours de l'été 1998 avec une sur-représentation des 9-13 ans (ST, 2002b). Parmi ceux-ci, presque les deux tiers ne sont jamais partis, ou une seule fois durant les quatre derniers étés. Ces non-partants sont soit des enfants de travailleurs indépendants ou habitant les petites communes rurales et les villes moyennes, soit des enfants de quartiers en difficulté (39% des enfants d'habitants de logements sociaux ne sont pas partis). De plus, la grande majorité de ces enfants non partants n'ont pas pratiqué d'activités particulières dans la journée : 43% d'entre eux sont restés avec leurs parents et 12% ont été gardés par des parents ou des amis. Seulement 18% se sont rendus dans un centre de loisirs ou ont pratiqué des activités précises pendant leur été.

<sup>13</sup> Le repos et les loisirs font partie des droits sociaux fondamentaux de la Déclaration universelle de 1948 et du préambule de 1946 de la Constitution française. La Loi de 1998 de lutte contre les exclusions est plus précise puisqu'elle prévoit « l'égal accès de tous aux vacances ».

Or les vacances sont à la fois une phase de construction de la personnalité - par développement du goût et de la curiosité-, un moyen de socialisation et un vecteur d'intégration sociale. Le capital « vacancier » est un élément du capital social, culturel, cognitif et symbolique. La politique sociale du tourisme doit dès lors, outre l'aide aux familles<sup>14</sup>, encourager de façon privilégiée le tourisme scolaire (qui constitue bien souvent l'occasion unique pour des enfants de partir en « vacances ») et les centres de vacances (alors que les CAF de 1992 à 2000 avaient mis l'accent sur les CLSH – Centre de loisirs sans hébergement), et ceci aussi bien en milieu urbain que rural.

#### **4.3. RTT et départ en vacances : la révolution casanière existe-t-elle ?**

Pour URBAIN (2002), « on a sans doute survalorisé le besoin universel de changement, de rupture, d'évasion, de découverte, d'activités, de quête de l'inhabituel ». Une des preuves en serait l'utilisation faite du temps libre dégagé par les 35 heures. En effet, le temps libre supplémentaire des bénéficiaires de la loi sur les 35 heures n'a que faiblement profité aux départs en voyages. Interrogés sur les activités auxquelles ils consacrent plus de temps depuis les 35 heures (CROUTTE, 2002), ils mettent en avant le repos (47%), la famille et les enfants (45%), le bricolage et le jardinage (41%), recevoir ou faire des visites (34%), faire les courses (33%) et la télévision (31%), les activités ménagères (27%), les spectacles et le restaurant (23%), le sport (20%) et seulement 16% les voyages<sup>15</sup> (seules les activités créatives et artistiques (11%) et l'investissement dans une association (10%) recueillent moins de réponses). L'impact des 35 heures en matière de tourisme reste donc en pratique bien plus faible que ce que les professionnels espéraient.

Mais ces comportements sont-ils la résultante de « préférences » (évolution des mentalités qualifiée par URBAIN de « révolution casanière ») ou de contraintes financières et temporelles (possibilité d'accoler les jours de RTT aux jours de congés notamment) ? Difficile de trancher. Néanmoins l'enquête Credoc montre clairement que les gains en termes de départs se sont concentrés sur les cadres (27% déclarent consacrer plus de temps aux voyages contre 9% pour les non-cadres) et les franciliens<sup>16</sup>, ce qui tend à accroître les inégalités socio-spatiales en termes de départ.

### **CONCLUSION**

Au final, semble donc se dessiner une nouvelle frontière du départ en vacances où inégalités de revenu et inégalités spatiales, loin de s'opposer, nous semblent au contraire se renforcer. Ceux qui auraient le plus de raisons de « s'évader » (ouvriers, employés, locataires d'HLM, habitants du nord de la France) partent moins souvent et moins longtemps faute de ressources, alors que ceux qui ont une situation sociale et spatiale privilégiée (cadres, propriétaires de maison individuelle, habitants du sud) partent plus ou s'ils renoncent, le font volontairement ou le vivent mieux. Néanmoins ce contraste de situations face au « droit aux vacances » ne doit pas conduire à « oublier en route » les ruraux défavorisés, ce qui implique une redéfinition de la politique sociale du tourisme, en termes d'aides financières mais aussi de « mise en désir » du départ en vacances. En somme se joue ici la liberté, économique et culturelle, de jouer des frontières entre rural et urbain.

Reste que notre étude souffre de trois maux majeurs (en partie faute de temps), qui constituent autant d'axes de recherches à privilégier. Tout d'abord, l'impossibilité de conduire une analyse sur les données les plus récentes croisant catégories d'agglomération et critères de CSP, de revenu et d'âge nous a conduit à des approches indirectes qui sont statistiquement discutables. Ensuite, le particularisme des villes moyennes de 20 à 100 000 habitants n'a pu être abordé. Enfin, et c'est sans doute l'insuffisance essentielle, l'ensemble des données disponibles et utilisées ici sont organisées sur la base d'un découpage en unités urbaines. Or pour apprécier les inégalités socio-spatiales l'opposition rural/urbain est peut-être moins pertinente que celle entre ville-banlieue d'un côté, et périurbain-rural de l'autre. Mais c'est là affaire de géographes...

---

<sup>14</sup> Toute la difficulté est d'imaginer une offre touristique qui évite les risques traditionnels liés à toute action sociale : la création de ghettos (les publics défavorisés regroupés en hébergement de tourisme social) et l'assistanat (imposition d'un projet de départ collectif sans partenariat réel avec les intéressés) RIGALLEAU (2001).

<sup>15</sup> Alors que 31% des salariés non encore passés aux 35 heures escomptent consacrer plus de temps au voyage.

<sup>16</sup> Il semble que les facteurs culturels (diplôme, CSP) l'emportent sur le facteur revenu.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERHAULT N., LUONG L. (1995), Les vacances à la maison : choix ou contraintes, *Insee première*, n°402
- CAIRE G., ROULLET-CAIRE M. (2001), « L'évolution du tourisme rural en France », in FAUGERE, KARTCHEVSKY (eds), *Philosophie, travail, système(s)*, L'Harmattan
- CRIBIER F. (1969), *La grand migration d'été des citoyens en France*, Ed. CNRS
- CROUTTE P., HATCHUEL G. (2002), *Les comportements de départ des Français : premières incidences des 35 heures*, CREDOC, rapport à la Direction du Tourisme
- DUMONTIER F., PAN KE SHON J.-L. (2000), Enquête emploi du temps 1998-1999, *Insee Résultats*, n°101-102
- GOLDBERGER M.-F., CHOFFEL P., LE TOQUEUX J.-L. (1998), Les zones urbaines sensibles, *Insee Première*, n° 573
- HERPIN N., VERGER D. (2000), *La consommation des Français. Tome 2. Transports, loisirs, santé*, Repères, La Découverte
- HOURRIEZ J.-M., LEGENDRE N., LE VERE R. (2001), Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités, *Insee Première*, n°761
- JACQUOT A. (2003), De plus en plus de maisons individuelles, *INSEE Première*, n°885
- LE TOQUEUX J.-L., MOREAU J. (2002), Les zones urbaines sensibles : Forte progression du chômage entre 1990 et 1999, *Insee Première*, n°835
- MARTIN-HOUSSART G., RIZK C. (2002), Mesurer la qualité de vie dans les grandes agglomérations, *Insee Première*, n° 868
- RIGALLEAU M. (2001), *Incitation au départ des non-partants*, Rapport au CNT, La documentation française
- ROUQUETTE C. (2000), Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances, *Insee Première*, n°734
- ROUQUETTE C. (2001), Départs en vacances : la persistance des inégalités, *Economie et statistique*, Insee, n°345
- ROUQUETTE C., TACHÉ C. (2002a), Les vacances des Français- Résultats de l'enquête Vacances 1999, *Insee résultats, série Société*, n°4, mai
- ROUQUETTE C. (2002b), Dix ans de vacances des Français in *France Portrait social 2002-2003*, INSEE
- ROWENCZYK C. (1995), Les vacances de l'été 1994 : un taux de départ record, *INSEE Première*, n°396
- SECRETARIAT AU TOURISME (2001), *L'hébergement non marchand et les résidences secondaires*, document internet
- SECRETARIAT AU TOURISME (2002a), *Tourisme social et associatif*, document internet
- SECRETARIAT AU TOURISME (2002b), *Le tourisme des jeunes*, document internet
- URBAIN Jean-Didier (2002), *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot
- VIARD J. (dir) (1998), *Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme*, La Documentation française
- VIARD J. (dir) (2002), *La France des temps libres et des vacances*, L'Aube-Datar